

www.cps-skew.ch

Commission suisse pour la conservation des plantes sauvages Plantes exotiques envahissantes: une menace pour la nature, la santé et l'économie

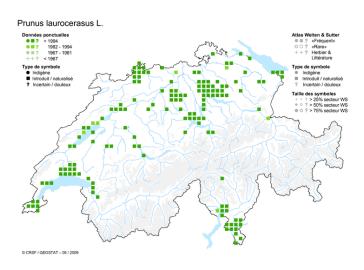
Espèce de la Liste Noire

Laurier-cerise

Prunus laurocerasus L. (Famille: Rosaceae, Rosacées)

Synonyme: Laurocerasus officinalis

Le laurier-cerise est originaire des régions ouest asiatiques et sud-est européennes. Il a le potentiel de coloniser des haies, des lisières et les bords de forêts et les forêts. Les jeunes arbres peuvent former des peuplements très denses empêchant le rajeunissement de la forêt et supplantant la végétation indigène.





Caractéristiques

Arbuste ou arbre a feuilles persistantes, d'environ 6 m de haut. Feuilles 10-15 cm de long, lancéolées à ovales, glabres, coriaces, face supérieure vert-foncé et luisante, face inférieure plus claire. Le bord de la feuille est généralement enroulé vers le bas. Les fleurs blanches sont arrangées en grappes dressées, longues de 10-15 cm. Les fruits sont des baies rondes et noires, d'un diamètre de 7-10 mm.

Milieux

Le laurier-cerise préfère les milieux forestiers, les forêts, haies, lisières, etc.

Répartition

Originaire d'Asie Mineure, le laurier-cerise est cultivé dans toute l'Europe comme arbre ornemental. Si les conditions lui conviennent il s'échappe facilement des jardins et s'implante dans la nature. Au sud des Alpes, notamment au Tessin, le réchauffement climatique semble favoriser une expansion accrue d'espèces à feuilles persistantes telles que le laurier-cerise. Mais ce dernier se propage également au nord des Alpes.

Biologie

Le laurier-cerise est cultivé dans de nombreux jardins, en général sous la forme de haies. Ses fruits nombreux sont consommés par les oiseaux qui dispersent les graines sur de grandes distances jusque dans les milieux naturels. Lorsqu'un arbre est abattu, de nombreuses repousses à partir des racines. Cette espèce à croissance rapide supporte l'ombre comme le soleil. Des jeunes plantes peuvent très bien s'établir dans des endroits sombres. L'expansion de cette espèce est favorisée par les changements climatiques.

Dangers

Nature: En créant des formations très denses le laurier-cerise peut empêcher le rajeunissement de nos forêts par des espèces indigènes. Avec ces feuilles persistantes il empêche également la flore printanière et accompagnatrice des forêts à se développer.

Homme: Toute la plante, mais surtout les feuilles et graines (à l'exception de la chaire des fruits), contiennent des glycosides toxiques pour l'homme.

Prévention et lutte

Il est conseillé de renoncer à cette espèce dans son jardin. Si vous avez déjà cette espèce évitez toute expansion. Ne pas disséminer cette espèce par semis ou transplantation. Arracher les jeunes plantes. Si vous rencontrer un laurier-cerise en forêt, arrachez-le: c'est au début, quand il n'a pas encore formé de trop grandes populations qu'on peu encore le combattre facilement. Après, la lutte est, comme pour la plupart des espèces ligneuses, difficile. Une lutte combinée – mécanique et chimique – peut dans certains cas se justifier. Pour toute application d'herbicide il est conseillé de s'entourer d'un professionnel. Des contrôles et campagnes d'arrachage restent nécessaires.

Il est très important d'éliminer le matériel (plantes arrachées, tiges taillées) correctement. Ne pas composter le matériel sur votre compost du jardin (ni de dépôt illégal en forêt!). Seul un compostage professionnel avec phase d'hygiénisation ou le traitement dans une usine de méthanisation peut être conseillé, sinon reste l'incinération.

Où annoncer, où se renseigner?

Il est important d'annoncer les peuplements repérés dans des espaces naturels au service cantonal de protection de la nature ou s'il y a lieu au service cantonal des forêts. La CPS (<u>sibylla.rometsch@acw.admin.ch</u>) réceptionne également vos annonces et les transmet aux personnes ou services compétents. Les services cités sont à votre disposition pour répondre à toute question.

Nous vous recommandons de remplir également le bordereau de saisie que vous trouvez sur la page internet de la CPS: www.cps-skew.ch/francais/bordereau_plantes_envahissantes.htm. Il sert à recenser les néophytes envahissantes au niveau suisse et permet ainsi des interventions coordonnées.

En cas de difficultés de détermination, on peut consulter l'ouvrage suivant : Flora Helvetica avec clé de détermination (de LAUBER & WAGNER; éditions Haupt, Berne). En cas de doute, des exemplaires séchés (rameau avec fleurs et/ou fruits) ou une photo digitalisée peuvent être envoyés à la CPS (secrétariat CPS, S. Rometsch, Domaine de Changins, Case postale 1012, 1260 Nyon 1)

Pour plus d'information

http://www3.interscience.wiley.com/journal/118880771/abstract

Meduna, E., Schneller, J. und Holderegger, R., 1999, *Prunus laurocerasus* L., *eine sich ausbreitende nichteinheimische Gehölzart: Untersuchungen zu Ausbreitung und Vorkommen in der Nordostschweiz.* Zeitschrift für Ökologie und Naturschutz 8: 147-155.

Walther, G.-R., 1999, Distribution and limits of evergreen broad-leaved (laurophyllous) species in Switzerland. Botanica Helvetica 109: 153-167.

Zäch R., 2005, Ökologie und Ausbreitung von Neophyten auf dem Monte Caslano im Südtessin, Diplomarbeit, Geobotanisches Institut ETHZ, http://e-collection.ethbib.ethz.ch/ecol-pool/dipl/dipl 178.pdf

Jeune Laurier-Cerise au milieu d'une une forêt de hêtre près de Soleure. La dissémination a probablement été possible à partir de graines, transportées en forêt par les oiseaux.





Ces repousses de Laurier-Cerise photographiées dans une forêt tessinoise, proviennent éventuellement d'un dépôt de déchets verts illégal.